

9 mars 2024
Ouverture de la pêche en rivière
Plus de 13 000 pêcheurs
costarmoricains seront au rendez-vous.
Et vous ?



Pêche sur le Trieux, photo P Rigalleau ARPB

Le 9 mars prochain, c'est l'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie, pour les initiés, la première en catégorie signifie la pêche en rivière où la truite fario est le poisson roi. Journée très attendue par les amateurs, elle marque le lancement de la saison 2024.

La truite, bien des pêcheurs l'ont en tête depuis plusieurs jours, guettant la météo, peaufinant leur technique, repérant des sites...**Plus de 13 000 adeptes, dont plus de 3 000 ont moins de 18 ans** dans les Côtes d'Armor, iront pêcher la truite et le saumon. De retour sur les berges, entre amis, parents ou collègues, l'ouverture de la pêche c'est aussi la perspective de belles retrouvailles avec la nature et de belles journées entre copains.

La truite, emblème des cours d'eau



La truite est un bon indicateur de l'état des cours d'eau.

La truite est considérée comme l'espèce repère de nos rivières. Du fait des exigences de son cycle de vie, elle est révélatrice de la bonne santé du milieu naturel. Le bon état de la population de ce poisson reflète en quelque sorte le bon fonctionnement écologique des rivières. Dans le cadre des programmes de restauration des rivières, des pêches électriques sont confiées à la Fédération pour suivre l'évolution des peuplements piscicoles.

L'importance de maintenir l'entretien de nos rivières

Le bon déroulement du cycle de vie de la truite est lié à l'entretien des rivières. L'enlèvement des encombres sur les petits ruisseaux maintient des zones lumineuses et des graviers propres nécessaires à la reproduction. Sur les cours d'eau où vivent les truites adultes il est au contraire important d'entretenir les berges mais de valoriser les bois morts qui offrent des abris à ce poisson territorial. Les associations de pêche concourent bénévolement et de façon significative à ces actions d'entretien.



Le pêcheur de truite, sentinelle de nos rivières

Le pêcheur de truite est avant tout un amoureux de la rivière. Lors de ses sorties de pêche, il participe de façon discrète mais efficace à la surveillance du milieu. Si les rivières font l'objet d'autant d'attentions c'est en partie grâce à l'implication de ces passionnés et des bénévoles des associations locales de pêche (AAPPMA).

Gérer et valoriser toujours plus le patrimoine sauvage

La gestion des rivières à truites s'oriente de plus en plus vers un fonctionnement piscicole naturel dit patrimonial. En effet, considérer l'empoissonnement comme une réponse aux dysfonctionnements de la rivière est un principe couteux et souvent inefficace. Un certain nombre d'alevinages persistent malgré tout sur certains secteurs moins favorisés. Afin d'améliorer les pratiques, la Fédération a édité une note qui encadre les règles de l'alevinage.

Quelles techniques de pêche pour l'ouverture le 9 mars ?

A l'approche de l'ouverture, beaucoup de pêcheurs se questionnent sur la technique à privilégier pour s'assurer d'une bonne ouverture. La pêche de la truite pourra se pratiquer à plusieurs techniques, le TOC, le vairon, la cuiller, aux leurres ou la mouche, mais alors comment bien choisir ? Il y a tout d'abord l'envie et les habitudes du pêcheur. Certains pêcheurs ne pratiquent qu'au TOC (vers de terre ou larves) alors que d'autres sont des partisans de la mouche. Les conditions météorologiques sont également à prendre en compte, des rivières en crues ou teintées seront généralement mieux à pêcher au TOC. Des grandes rivières seront plus faciles à pêcher à la mouche ou au lancer (leurres) que des petits ruisseaux plus adaptés au TOC.



Sondage 2024 – Techniques de pêche de la truite plébiscitées par les pêcheurs des Côtes d'Armor



Pêche au TOC sur le Lié

Où seront les pêcheurs pour l'ouverture le 9 mars 2024 ?

Pour un portrait de pêcheur, merci de nous contacter.

2024 marquera la simplification de la réglementation de la pêche de la truite. Si depuis de nombreuses années les pêcheurs de truites devaient attendre le coup d'envoi fixé à 8h00 le matin, cette année il a été décidé de simplifier la réglementation entre les départements bretons. A partir de 2024, l'autorisation de pêcher débutera ½ heure avant le lever du soleil comme le prévoit la loi soit à 7h06. Ajoutons également que la pêche en wading (action de pêcher en marchant dans l'eau) sera elle aussi avancée au 13 avril 2024 (au lieu du 1er mai comme par le passé). Des décisions prises par la Fédération qui vont simplifier la pratique de la pêche pour l'ensemble des pêcheurs.

4



Pêche en wading ouvrira le 13 avril 2024, photo Pierre Rigalleau ARPB

Des parcours aménagés en rivière pour l'ouverture le 9 mars

La Fédération de pêche des Côtes d'Armor et les AAPPMA du département se sont engagées depuis plus de 10 ans dans un important travail de valorisation des parcours de pêche, en partenariat avec les communes, les EPCI et le Conseil départemental. Dans un premier temps, c'est plus de 50 parcours en étangs et lacs qui ont été aménagés pour mieux accueillir les pêcheurs. Depuis deux ans un travail est engagé sur les parcours en rivière. L'objectif est de permettre aux pêcheurs de disposer de parcours de qualité et équipés d'aménagements pour simplifier les accès à la pêche : création de zones de stationnement, de panneaux d'information et de petits aménagements (marches pour descendre dans l'eau, jalons...). Trois parcours seront ainsi prêts pour l'ouverture le 9 mars 2024.

- **Le parcours de Millin Kerhé sur la commune de Pabu**, un parcours labélisé passion, réputé pour ces belles truites sauvages et son cadre sauvage. (GPS 48 .594444, -3.147679)
- **Le parcours mouche du Gouët à Ploufragan**, lui aussi parfaitement aménagé et labellisé parcours passion. Un parcours bien connu pour ces très grosses truites fario.
- **Le parcours découverte de Belle Isle en Terre**. Premier parcours labélisés découverte en rivière. Ce parcours situé au cœur de la commune dispose d'aménagement permettant aux personnes à mobilité réduite de pêcher la truite sur une rivière sauvage. Une première en Bretagne et peut être en France.



Pêche sur le Léguer à Belle isle en Terre, photo FDAAPPMA22

Quelques rivières ?

Le département des Côtes d'Armor dispose d'un riche réseau hydrographique et la truite Fario reste le poisson emblématique des cours d'eau. Aux quatre coins du département, il est toujours possible de trouver de magnifiques rivières, parfois moins connues que le Léguer, le Trieux ou le Gouet mais tout aussi passionnantes à découvrir et à pêcher.

Zoom sur la Rance, le Lié, le Blavet, L'hyères et le Leff. Contact pêcheurs locaux

Les pêcheries, la pêche de la truite pour tous

Pour les pêcheurs qui souhaitent profiter de l'ouverture sans pour autant se rendre au bord des rivières, des parcours de pêche de la truite en étang sont proposés par la Fédération et les associations locales. Ces pêcheries sont souvent l'occasion de passer un bon moment en famille ou entre amis ; une manière simple et accessible de débiter la pêche ou de continuer à aller au bord de l'eau. Cinq pêcheries sont réparties sur le département, celles de Saint-Pôtan, Plédran et Saint-Maden, Saint Nicolas du Pélem et de Bourbriac. Ces parcours de pêche complètent l'offre existante et s'adaptent à différents niveaux de pratique.

La pêche, une activité surveillée

Comme toute activité réglementée, la pêche est surveillée.

D'abord parce que la pêche pratiquée dans les eaux libres nécessite d'acquitter une cotisation (Cotisation Pêche et Milieu Aquatique), intégrée à une carte d'adhérent à une Association locale de pêche (AAPPMA). Les fonds qui en sont issus sont indispensables pour assurer une protection et une gestion des milieux aquatiques par des professionnels aux cotés des bénévoles

Ensuite parce cette activité qui engendre un prélèvement susceptible d'impacter l'équilibre du milieu aquatique est réglementée et que l'application de ces règles nécessite un minimum de surveillance.

Aujourd'hui, ce sont 32 gardes-pêche particuliers bénévoles assermentés et 2 gardes fédéraux, qui œuvrent sur le département. Ils ont pour mission de veiller au bon respect de la réglementation et de contrôler les cartes de pêche. (5 000 contrôles en 2023)

Présents sur le terrain tout au long de l'année, les gardes de pêche particuliers sont également le relais entre les associations locales, la Fédération et les pêcheurs. Véritables sentinelles du bon état écologique de nos rivières ils ont également pour mission d'informer les pêcheurs, de répondre à leurs questions, de les conseiller au quotidien et de verbaliser le cas échéant

- Contact garde : M. Bourbasquet (Lamballe)
- M. J Pierre Aillet (Jugon les lacs)
- M. R Verrier (Guingamp)

Côtes d'Armor, territoire de pêche

Julien et Morgane ont rénové un ancien moulin sur le bord du Léguer. Et quoi de plus logique que de l'aménager pour répondre à l'attente des pêcheurs des autres départements. Cette maison en pierre est parfaitement indiquée à ce type de clientèle. En effet la rivière passe à quelques mètres de la maison, au bout du jardin, pas besoin de voiture pour partir pêcher la truite fario. Rénové avec goût,



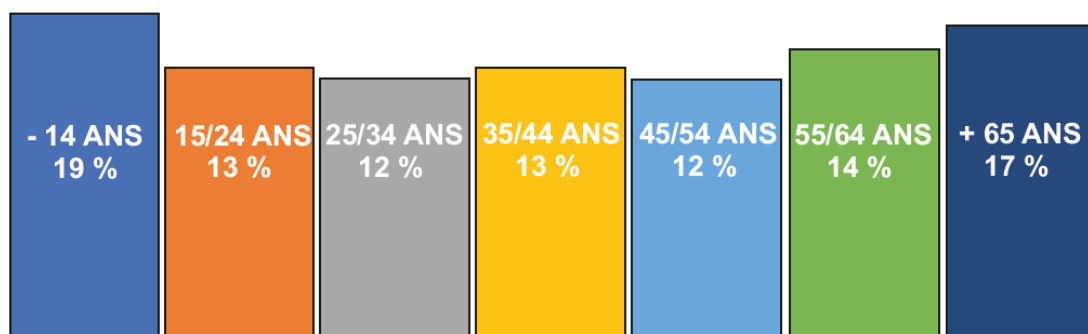
cette battisse est composée de deux gites pouvant accueillir 4 et 7 personnes. Quelques aménagements complémentaires, tel un carport en bois pour stocker le matériel et les vêtements de pêche, un second frigidaire pour les appâts et voilà le gite qualifié pêche après une visite de la Fédération et l'office du tourisme. La proximité du très connu parcours de Kernansquillec à 1 kilomètre saura également attirer les pêcheurs de Bretagne. Retrouvez l'ensemble des gites qualifiés pêche sur le site internet de la fédération www.federationpeche22.fr.

Contact gite du Moulin vert : gitedumoulinvert.leleguer@gmail.com

Pêcheur qui est Tu ?

Toutes les Générations unies autour d'un loisir

La pêche c'est un loisir qui intéresse les jeunes. En côtes d'Armor, 1 pêcheur sur 3 a moins de 25 ans et plus de moitié des pratiquants a moins de 45 ans.



7

Répartition de la population des pêcheurs des Côtes d'Armor

Un loisir de plus en plus jeune

En 2022, les pêcheurs de moins de 18 ans représentaient près de 30 % des pratiquants costarmoricains annuels. Les premiers chiffres 2024 confirme cette tendance de l'attrait de ce loisir en direction des jeunes. La pêche est donc un loisir jeune contrairement aux idées reçues.

Les effectifs 2024

- 6 893 adultes dont 424 femmes ;
- 3 460 jeunes dont :
 - 1 532 cartes mineures 12-18 ans ;
 - 1 928 cartes « Découverte » - moins de 12 ans) ;
- 2 350 cartes journalières et 523 cartes hebdomadaires.

Découvrez la pêche en toute simplicité

Un important programme d'animation permettant de découvrir la pêche est mis en place chaque année par la Fédération de pêche et de Protection du Milieu Aquatique, les Association locales AAPPMA et la Maison Pêche et Nature du département.

Les Ateliers Pêche et nature

8 AAPPMA (Caulnes, Châtelaudren, Corlay, Dinan, Léguer, Loudéac, Plélauff, Saint-Brieuc Quintin Binic), proposent tout au long de l'année scolaire des Ateliers Pêche et Nature. Des bénévoles parfois accompagnés de professionnels encadrent les mercredis ou les samedis des groupes de jeunes passionnés désireux de découvrir ou de se perfectionner dans différentes techniques de pêche.

Les animations départementales : demandez le programme

Tout au long de l'année, un programme d'animations, regroupant près de 150 dates, est proposé au grand public pour découvrir la pêche. De la sortie pour les débutants « je prends mon premier poisson » au stage de pêche à la mouche ou du brochet pour les plus aguerris, ces animations encadrées par des animateurs diplômés sont accessibles à tous et ce depuis le plus jeune âge (Dès 3 ans). Chaque année plusieurs milliers d'enfants et d'adultes participent à ces sorties. Programme départemental d'animation disponible dans le point d'information touristique, à la Fédération Départementale de pêche et de Protection du Milieu Aquatique et à la Maison Pêche et Nature du département. Inscription : www.maisonpechenature.com.

La carte de pêche,

Pour pêcher en eau douce, il est nécessaire d'adhérer à une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique (AAPPMA). Cette adhésion est payante.

Les cartes de pêche et leurs tarifs

- La carte interfédérale ou EHGO permet de pêche dans 91 départements : Prix 110 € ;
- La carte majeure permet de pêche dans le département : Prix 85 € ;
- La carte femme permet de pêche dans toute la France : Prix 40 € ;
- La carte mineure pour les 12-18 ans permet de pêcher dans toute la France : Prix 24 € ;
- La carte découverte pour les moins de 12-18 permet de pêcher dans toute la France : Prix 7 € ;
- La carte hebdomadaire valable 7 jours consécutifs : Prix 35 € ;
- La carte journalière : Prix 15 €.

Les sommes ainsi collectées par les associations locales contribuent, à différents niveaux, à participer à la gestion et à la protection des milieux aquatiques, à organiser la promotion et le développement du loisir pêche et à assurer la représentation des pêcheurs et les AAPPMA dans diverses instances,

Une partie des fonds reste au budget des associations AAPPMA, et une autre alimente le budget des fédérations départementales. Une autre enfin remonte vers différents organismes (Agence de l'eau, Fédération Nationale de Pêche en France, Entente Halieutique du Grand Ouest pour les cartes réciprocaires) qui financent en retour les actions menées sur le terrain par les fédérations et les associations locales. Ce système, qui peut paraître complexe à première vue, permet, par le jeu des systèmes de répartition, de favoriser les fédérations les plus petites et les plus actives, et ont donc une vertu « incitative ». Ainsi, dans notre département, l'intégralité des sommes collectées est réattribuée aux actions de terrain départementales et locales.

Les nouveaux dépositaires de cartes sont prêts pour l'ouverture

A quelques semaines de l'ouverture, 6 nouveaux points de ventes ont ouvert sur le département. Après une formation gratuite dispensée par la fédération, ces nouveaux dépositaires sont fins prêts pour accueillir les pêcheurs.

Au total le département compte 101 points de ventes de cartes de pêche répartis sur tout le territoire, commerces, office de tourisme, magasins de pêche, ... Une formation gratuite est assurée systématiquement par la Fédération en direction des nouveaux points de vente.

Il est également possible de prendre sa carte directement de chez soi depuis le site internet www.cartedepeche.fr.

9

Munissez-vous de votre carte de pêche !

Afin pratiquer en toute sérénité, le site internet, www.cartedepeche.fr permet aux pêcheurs d'obtenir directement leur carte de pêche 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. En achetant la carte de pêche, les pêcheurs contribuent à la protection des milieux aquatiques et au développement du loisir pêche en France.

